

# SOCIÉTÉ des FORGES et CHANTIERS de la MÉDITERRANÉE

DIRECTION DES CHANTIERS DE LA SEYNE

S. A. au Capital de 34.041.600 Francs

REGISTRE DU COMMERCE SEINE 55 B 10509  
REPertoire DES PRODUCTEURS VAR N° 21

LA SEYNE, le 13 DECEMBRE 1963 3

REFERENCE A RAPPELER

N°...../Oa/CC.....

Les réponses doivent être adressées  
à Monsieur le Directeur des Chantiers  
sans désignation personnelle  
à LA SEYNE (Var)

Téléphone : 94-85-91

Adresse télégraphique :

VASCO — LA SEYNE

Télex N° 41.730

Indicatif : VASCO SEYNE

Atelier : (période du 9 au 23 Decem-)

O B J E T : Changement de marron

Monsieur,

Le Lundi 23 Décembre 1963, à l'embauchée du matin, vous trouverez accroché, au casier à marrons où vous prenez votre marron, un nouveau marron portant le numéro à 4 chiffres qui remplacera celui que vous avez actuellement en votre possession.

Votre nouveau numéro de marron sera :

Vous garderez désormais ce nouveau numéro de marron tant que vous continuerez à travailler au Chantier.

Ce numéro vous a été attribué compte tenu de votre date d'entrée au Chantier. Il remplacera, également, le numéro matricule qui figure sur votre carte d'identité Chantier.

Les raisons qui ont motivé ce changement de marron sont les suivantes :

1°)- Le nouveau numéro de marron ne sera plus changé, pendant tout le temps que vous travaillerez au Chantier.

Ainsi, il ne sera plus nécessaire de vous donner un nouveau numéro de marron lorsque vous accéderez à une catégorie professionnelle supérieure à celle que vous avez actuellement ou lorsque vous serez muté de votre atelier dans un autre.

.../...

- 2°)- Le contrôle des marrons par le pointeur sera plus facile. Les anciens marrons dataient d'époques diverses et avaient diverses formes. Les nouveaux sont tous identiques.
- 3°)- Le calcul de la paye sera facilité. En effet, les changements de numéro de marron, lors d'un changement de catégorie ou d'une mutation d'atelier, entraînaient parfois des erreurs dans la paye qui seront maintenant évitées.

Paiement de la quatorzaine 25

Le paiement de la quatorzaine 25, (période du 9 au 22 Décembre), se fera encore d'après l'ancien numéro de marron. Votre ancien numéro sera donc exceptionnellement, le jour de cette paye, accroché à l'emplacement habituel de votre casier à marron

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

LE DIRECTEUR DES CHANTIERS

Signé : PINTARD